

## PROJET DE FORMATION

### « Sexualité et vie affective des personnes âgées »

**SAS Re Source**  
Re Source - 30 Boulevard de Verdun - 76120 LE GRAND QUEVILLY - Tél. : 02 35 81 01 32  
LE GRAND QUEVILLY

**Contact SAS Re Source :**  
**Votre correspondant organisationnel et pédagogique**  
Mme Viviane DOUBLET  
Tél. 02 35 81 01 32  
Port.

Date de création SAS Re Source : 1999



<b>Public</b>	<b>Durée</b> 2 Journée(s) soit 14 heures de formation.
<b>Prérequis</b> Aucun	<b>Nombre de participants</b> 12
	<b>Nombre de groupes</b> 1 groupe(s)
<b>Lieu de la formation</b> En vos locaux	<b>Coût par groupe , ci-joint le devis</b> ----- (tarif non soumis à la TVA, tout compris par groupe, frais pédagogiques et de déplacement inclus).
<b>Intervenant(s), ci-joint le(s) CV au choix</b>	

## OBJECTIFS GLOBAUX ET OPÉRATIONNELS

### OBJECTIF GENERAL

Préparer les professionnels à la prise en compte de la vie affective des personnes âgées, y compris dans sa dimension sexuelle.

#### A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de :

Déterminer les repères qui doivent leur conférer une juste place dans le fonctionnement institutionnel et dans l'accompagnement des résidents.

Oser aborder la sexualité des personnes âgées dans une approche globale de la personne et de sa dignité.

Aborder la problématique des familles et des enfants des personnes âgées vivant en institution.

## CONTENU

### PREMIERE JOURNEE DE FORMATION

Prise de contact avec le groupe.

Tour de table de présentation générale du formateur, des participants, du contenu et du déroulé de la formation.

Recueil des attentes et des objectifs de chacun.

Travaux effectués en sous-groupes autour de certaines représentations en lien avec la thématique de la formation.

Mise en commun des travaux des sous-groupes : débats, réflexions et échanges ouvrant sur une

véritable analyse des pratiques professionnelles.

Prenant appui sur une série de situations pratiques, apports des éléments théorico-cliniques.

### **1) Mener une réflexion fondamentale sur la notion de sexualité et ses multiples registres**

- la place de la sexualité dans la construction de la personnalité humaine, la sexualité au cœur de la psychologie individuelle : sexualité et instinct de vie, sexualité et affirmation de soi, sexualité et agressivité, sexualité et attachement, etc. ...
- l'approche des concepts de normalité, de marginalité et de perversion,
- la notion ambiguë de « santé sexuelle » et de ses répercussions sur le caractère, la personnalité, etc. ...

### **2) Etudier l'impact du vieillissement sur la vie affective et sexuelle**

- les besoins affectifs des personnes vieillissantes, l'impact physiologique du vieillissement sur les fonctions sexuelles, ...
- le poids des représentations sociales, éducatives, culturelles, le « tabou » sur la sexualité des aînés, ...
- repérer l'impact sur la vie sexuelle des diverses formes de vieillissement pathologique
- les atteintes sensorielles et motrices, les différentes formes de démences et leurs conséquences sur les fonctions supérieures, sur les capacités psychiques, sur les pensées et actions, etc. ...
- le phénomène de « désinhibition » dans les diverses atteintes démentielles...

Questions ouvertes et réponses.

Etudes de situations pratiques : débats, réflexions et échanges.

Visualisation de téléfilms : débats et échanges avec le groupe et lien avec la pratique professionnelle de chacun.

Evaluation des compétences acquises durant cette journée.

Synthèse de la journée 1.

## **DEUXIEME JOURNEE DE FORMATION**

Reprise de la journée précédente.

Questions ouvertes et réponses.

Prenant appui sur des situations pratiques, apports des éléments théorico-cliniques.

### **3) Prendre conscience des difficultés du maintien d'une vie affective et sexuelle en milieu institutionnel**

- les conséquences de l'entrée en milieu institutionnel sur la vie sexuelle : la question de l'intimité et de la dignité de la personne humaine
- la nécessaire réflexion sur la notion de collectivité et de territoire personnel en établissement hospitalier
- mener une réflexion sur l'intervention du personnel dans les situations sexuelles ...
- les fondements de l'intervention, les différenciations des conduites sexuelles librement consenties et les situations abusives, l'écoute des demandes, etc. ...
- le droit à l'intimité dans l'organisation du service, le droit de la personne âgée à un suivi médical,
- l'autorisation de parole autour des situations, le repérage de ses propres réactions émotionnels, de ses propres valeurs socio-éducatives, la prise de recul en équipe.

### **4) Réflexion d'ensemble**

- mener une réflexion globale sans tabou sur la sexualité en milieu institutionnel, la place et le rôle des familles, le nécessaire travail d'information auprès de celles-ci...

Questions ouvertes et réponses.

Débats, réflexions et échanges.

Evaluation des compétences acquises durant ces trois journées de formation.

Synthèse générale et clôture de la formation.

## **REFERENCES CLIENTS**

- Centre Hospitalier du Mont DORE (63) Mme FERREROL
- Centre Hospitalier de Montluçon (03) Mme INFANTES
- Hôpital de Nogaro (32) Mme CAZALIS
- Centre Hospitalier de Beaucaire (30) Mme BATAILLIER 04 66 02 63 44
- Centre Hospitalier de Nogaro (32) Mme CAZALIS 05.62.08.85.02
- Centre Hospitalier de Lectoure (32) Mme REVEL 05 62 68 50 00
- Hôpital local Saint Anne à Jausiers (04) Direction des Ressources Humaines 04 92 80 74 20
- Centre Hospitalier Jacques Boutard de Saint Yrieix la Perche (87) Direction 05 55 75 75 75
- Maison de Retraite St Joseph à Mazamet (81) Mme DERLYN 05.63.61.02.08
- Centre Médical du Haut Venay (28) Mr. BOUCHER 02.32.58.00.94
- Maison d'Accueil Spécialisée de Guéret (23) Mr JC VARLET 05 55 52 49 21

## **METHODES PEDAGOGIQUES**

- Apports conceptuels
- Débats

## **MOYENS PEDAGOGIQUES**

- Supports de formation

## **EVALUATIONS**

- A chaud sur support re Source

## **Confidentialité**

Le centre Re Source s'engage à respecter la confidentialité par rapport à toute information recueillie au cours de son intervention.

## **Propriété intellectuelle**

Article L122-4 Loi 92-597 1992-07-01 annexe JORF 3 juillet 1992 Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque.